

Guide des parents 2025

Camp de jour les Joli-Mousses



Inscription

Période d'inscription :

Dès le 9 avril 2025, 8h30

Il est obligatoire d'être membre de la maison de la famille Jolicoeur pour pouvoir s'inscrire.

Assurez-vous d'être membre avant la période d'inscription et que vos informations personnelles sont à jour, cela facilitera le processus d'inscription.

Notez que les places sont limités. Si les places sont comblées vous aurez la possibilité de vous inscrire sur une liste d'attente. Advenant une annulation, nous contacterons la première personne sur la liste d'attente.

Les inscriptions se feront en ligne sur le site de la maison de la famille Jolicoeur (www.maisondelafamillejolicoeur.ca).

Âge requis et ratio

Le camp de jour Joli-mousse est ouvert aux enfants étant inscrits en maternelle 4 ans ou en maternelle 5 ans lors de l'année 2024-2025.

Afin de bien de bien pouvoir encadré les enfants nous maintiendront un ratio de 2 animateurs par groupe de 12 enfants.

Modalité

Mode de paiement

Les modes de paiements suivant sont accepté :

- Visa
- Mastercard
- Interac

Politique de remboursement

Les demandes d'annulation et de remboursement doivent être fait par courriel à l'adresse suivante : mdf@maisondelafamillejolicoeur.ca.

Relevé 24 (Reçu d'impôt)

Afin de recevoir le relevé 24, il est nécessaire de fournir le numéro d'assurance social du parent bénéficiaire. Vous pouvez refuser de fournir votre NAS, toutefois, aucun relevé 24 ne vous sera émis. Le relevé sera émis en février 2026.

Thématiques

La professeure Mousseline a perdu une pièce importante pour son invention : La machine à bonbon. Elle a besoin de vous pour l'aider à explorer différents univers afin de retrouver cette fameuse pièce et l'aider à finir sa machine.



Semaine 1

Eureka ! C'est un départ !

Semaine 2

À l'abordage



Semaine 3

La princesse et le chevalier

Semaine 4

Super Joli-Mousse

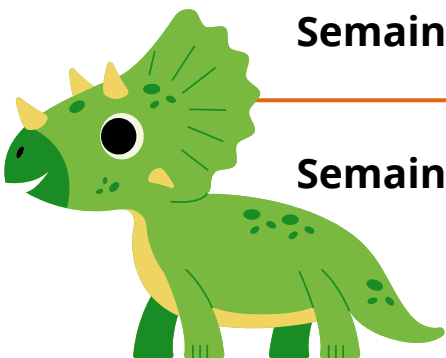


Semaine 5

Que la fête commence

Semaine 6

3-2-1 Décollage



Semaine 7

À la découverte du Jurassic

Semaine 8

Le monde des sucreries



Tarifs par semaine

	Service d'animation	Service de garde
Semaine 1 25 juin au 27 juin	60 \$	25 \$
Semaine 2* 30 juin au 4 juillet	60 \$	25 \$
Semaine 3 7 juillet au 11 juillet	75 \$	25 \$
Semaine 4 14 juillet au 18 juillet	75 \$	25 \$
Semaine 5 21 juillet au 25 juillet	75 \$	25 \$
Semaine 6 28 juillet au 1er août	75 \$	25 \$
Semaine 7 4 août au 8 août	75 \$	25 \$
Semaine 8 11 août au 15 août	75 \$	25 \$



Le camp sera fermé le 30 juin



4

Effets personnels

Votre enfant doit avoir :

- Casquette / chapeau
- Bouteille d'eau
- Serviette et maillot de bain
- Crème solaire
- Vêtement de rechange
- Souliers fermés



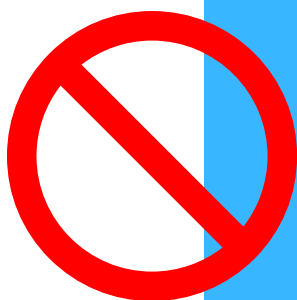
Bien identifier chaque item au nom de votre enfant

La boîte à lunch :

- Lunch froid ou qui n'a pas besoin d'être chauffé
- 2 collations
- Un ice pack

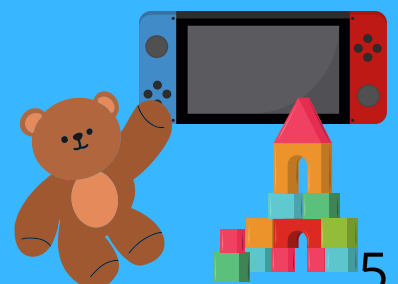


NE PAS APPORTER d'aliment contenant des noix ou arachides



Ne pas apporter :

- Jouet de la maison
- Jeux électronique



Formation

Nos animateurs et animatrices suivent une formation complète dans laquelle ils développent leurs compétences et connaissances sur des sujets tel que :

L'art de la programmation
Techniques d'animation
Caractéristiques de l'enfant
Rôles et responsabilités de l'animateur
Leadership et communication
L'enfant, l'animateur et la loi
Développement d'une thématique
Gestion du risque
Intervention en situation de crise
Prévention et intervention disciplinaire (gestion de ton groupe)



De plus, chaque membre du personnel suit une formation RCR

Code de vie

Afin de maintenir un environnement sain en lien avec nos valeurs : Respect, plaisir, bienveillance et sécurité, nous avons établi ce code de vie. Ce code de vie encourage les comportements souhaités tant chez les enfants, les parents et les membres du personnels.

Il est donc, important de bien le lire et d'en faire la lecture avec votre enfant. N'hésitez pas à avoir des discussion avec votre enfant afin de voir comment il comprend les comportements souhaité et l'aider à trouver des exemples pour chacun d'entre eux.

Comportements souhaités chez l'enfant

- Je respecte les règlements de mon groupe et du camp
- J'utilise un langage gentil et respectueux
- Je demande la permission avant de prendre ce qui n'est pas à moi
- Je fais attention au matériel
- Je participe activement aux activités

Que se passe-t-il si je ne respecte pas les comportements souhaités ?

1

Avis verbal aux parents : Les animateurs ont averti à plusieurs reprises, en raison d'un comportement souhaité non respecté

1er avis écrit : Malgré l'avis verbal, le comportement souhaité n'est pas respecté. Le parent sera rencontré et l'avis sera signé

2

3

2e avis écrit et une suspension : Il n'y a pas d'amélioration quant au comportement souhaité. L'enfant est suspendu une journée.

4

3e avis et expulsion : Aucune amélioration malgré les interventions à propos de comportement en lien avec la violence, intimidation ou autre manquement grave

Comportements souhaités chez les parents

- **Je fais preuve de respect et de politesse envers les employés du camp et tout autre personne s'y trouvant**
- **Je comprend que l'accueil et le départ peuvent prendre du temps et je fais preuve de patience.**
- **Je comprend que toute forme de violence ou de comportement agressif ou hostile ne seront pas toléré.**
- **J'accepte de signer la feuille de départ lorsque je viens chercher mon enfant.**
- **Je respecte l'horaire du camp et du service de garde et je comprend que mon retard a un impact sur les employés. Advenant un retard hors de mon contrôle, je comprend que je dois en aviser le camp dès que possible.**

La direction se réserve le droit de suspendre ou expulsé sans préavis un enfant qui adopterait des comportements mettant sa sécurité ou celle des autres en danger, ou qui nuirait de façon significative au bon déroulement du groupe. Le parent serait alors contacté et devrait immédiatement venir chercher son enfant.

Médicament

Dans l'éventualité que votre enfant a besoin de prendre de la médication lors du camp de jour, vous devez remplir le formulaire d'autorisation et remettre le(s) médicament(s) au responsable du camp. Notez que seulement, les médicaments prescrit seront donné à votre enfant. Veuillez nous aviser de tout changement relatif à la prise de médicament au cours de l'été.

Allergie

Tout enfant qui a besoin d'un auto injecteur d'épinéphrine (Epipen) doit l'avoir avec lui en tout temps. Si, il a un sac banane dans lequel il peut y mettre son Epipen, nous le recommandons fortement.

Un enfant qui n'a pas son auto injecteur ne pourra pas être accepté au camp.

Incident

Si un incident survient au camp, la personne responsable du groupe remplira un rapport d'accident expliquant l'incident et les soins qui ont été prodigués à votre enfant.

Vous serez informé de la situation lorsque vous viendrez chercher votre enfant et une copie du rapport vous sera remis en main propre ou par l'entremise du sac à dos de votre enfant.

Urgence

Si un accident majeur survient, le personnel prodiguera les premiers soins à votre enfant et vous serez contacter immédiatement. Si vous ne pouvez pas répondre au téléphone, le contact d'urgence sera alors contacté. L'ambulance pourra être appelé selon la gravité et les ambulanciers prendront la décision quant au transport à l'hôpital. Le transport en ambulance est au frais des parents.